

Thuin, le 28 janvier 2021



Association sans but lucratif

Sous le haut patronage de
S.M. le Roi, affiliée à l'ISSF et
au COIB

Fédération Sportive reconnue
par l'Exécutif de la
Communauté Française

COMMUNICATIONS COVID-19

Mesdames, Messieurs, Membres de l'URSTBF, Administrateurs de clubs, des Commissions provinciales ou régionale, Tireurs sportifs et récréatifs,

Vous aurez certainement déjà appris, via la presse ou via les newsletters de l'AISF, que la situation pour le sport amateur n'évolue pas dans le bon sens. Nos activités tout comme nombre d'autres secteurs avaient déjà vu leur reprise reportée au 1er mars.

Une visioconférence a eu lieu ce 25 janvier entre la Ministre Valérie Glatiny, un médecin expert sanitaire et les 63 fédérations sportives reconnues en F.W.B. Elle avait pour but de faire le point et d'évaluer les possibilités de reprise, sous conditions, pour le sport amateur.

Ce fut la douche froide pour toutes les fédérations car d'une part l'expert prônait pour un durcissement, même pour les - de 12 ans, et ne voyait pas de perspectives avant Pâques ! Ce qui a directement provoqué un tollé de la part des dirigeants qui ont compris, de l'aveu même de cet expert, que nos protocoles rentrés début mars 2020 (bientôt un an) n'avaient jamais été examinés ni par les experts, ni par lui-même par faute de temps !

La Ministre a également réagi à ce manque total de responsabilités et a dû affronter les doléances, souvent acerbes, des fédérations présentes car si nous sommes les premiers à être conscients des risques et de l'ampleur de l'épidémie, nous sommes des dirigeants responsables et nous demandons un assouplissement des mesures via l'application des protocoles déjà établis - quitte à les adapter - afin de pouvoir reprendre nos pratiques, sous conditions.

Une nouvelle réunion sera prévue rapidement pour refaire le point sans doute sous la direction d'un autre expert. Espérons que l'évolution du virus permettra une réflexion plus sereine.

Ce jour, nous apprenons qu'un comité de concertation entre différents responsables politiques a modifié de nouveau les règles : assouplissement pour les 13-18 ans et une restriction pour les - de 12 ans avec des modifications de fonctionnement, à savoir :

- une seule activité sportive autorisée,
- bulle réduite à 10
- et activités extérieures uniquement ; ce qui permet peu d'activités sportives, admettons le.

Le nouveau protocole, du 26 janvier, relatif à la pratique des activités physiques et sportives vous a été transmis séparément. Vous y apprendrez également que le travail de sape mené par de nombreux intervenants va permettre la reprise des entraînements (sous conditions strictes) de nos tireurs de l'équipe nationale.

L'ensemble des fédérations via l' AISF a marqué son incompréhension et son mécontentement sur cette nouvelle direction prise par le Gouvernement.

Bref, peu de bonnes nouvelles pour nos pratiques actuellement. Nous continuons néanmoins à tenter de trouver des solutions, à pousser à la reprise de nos activités sportives et à pouvoir mettre en pratique nos protocoles qui avaient permis, lors du premier confinement, une reprise en douceur.

Mais il y a de bonnes nouvelles à vous annoncer car, lors du C.A. de ce 26 janvier, nous avons pris les décisions suivantes :

Le Conseil d'Administration de l'URSTBF est conscient des difficultés rencontrées par vos clubs lors de cette crise sanitaire et de l'impact que les fermetures répétées ont pu avoir sur votre gestion financière. Cette situation, contrairement aux premiers espoirs, va encore perdurer de nombreuses semaines et nous nous devons de réagir :

- Outre la ristourne habituelle de 1,5 € par cotisation LTS que vous avez gérée en 2020 (montant qui vous sera versé très prochainement), nous avons décidé d'octroyer un retour de 15 € par membre adhérent affilié au sein de votre club au 31 décembre 2020. Cette procédure n'est pas récurrente et a le caractère exceptionnel lié au Covid-19.

Il faut savoir que notre fédération comptait 19.833 affiliés au 31/12/2020 !

Notre fédération ayant vu nombre de ses activités sportives annulées ou reportées, il était normal que ces montants, non utilisés, soient ristournés aux clubs pour les aider à traverser ces périodes difficiles.

- Par ailleurs, et vous l'aurez certainement déjà appris, la Ministre Glatigny a décidé d'octroyer un montant de 3.000.000 € aux 63 fédérations reconnues en FWB afin de les aider à traverser cette crise sanitaire. Nous ne connaissons pas encore la clé de répartition définitive entre les fédérations mais 20 % de ce montant seront destinés à la fédération et 80 % devraient être restitués à ses clubs.
- Nous apprenons également ce jour que la Province de Liège a voté un budget de 120.000 € à destination des clubs de la province. Un dossier doit être rentré et ce avant le 15/02 ! Informations reprises dans la newsletters de l' AISF.
- Nous attendons toujours le retour du Conseil d'Etat pour la neutralisation en 2020, et plus si la crise perdure, des formalités liées à la pratique du tir mais le principe est d'ores et déjà acquis.
- Nous en profitons également pour rappeler, si besoin est, que la validité d'une LTS, même si elle a son échéance durant l'année civile, doit être couverte par une affiliation en bonne et due pour l'année en cours avant la date de l'AG (soit en mars) , c'est dans la loi.

Union Royale des Sociétés de Tir de Belgique – Aile Francophone asbl

Siège social: rue 't Serstevens 4 – B-6530 THUIN

Lors de ce C.A. il fut abordé également la problématique du calendrier prévisionnel des championnats régionaux, les nationaux étant organisés cette année par le V.S.K. Ce n'est guère simple dans la situation actuelle de prévoir les possibilités à venir.

Dans la supposition que les provinciaux ne pourraient être organisés, les convocations éventuelles, aux C.R. se feraient sur base d'une concertation avec les responsables provinciaux.

De plus, au vu de la situation du moment, si nous pouvons les organiser, ce que nous souhaitons, il nous faudra certainement nous adapter à des protocoles, dès lors, le modus operandi des organisations et surtout des convocations devra certainement se faire au prorata de la disponibilité des clubs qui nous reçoivent

Par ailleurs, nous espérons pouvoir organiser le B.O.A à Marche-en-Famenne comme prévu, avec le championnat national de tir sur appui intégré, tout comme la dernière édition, nous prenons les dispositions en ce sens.

Nous espérons que ces dernières informations et décisions vous aideront à traverser plus sereinement cette période troublée et incertaine et sont les gages que nous sommes à vos côtés et que nous agissons, parfois discrètement certes, pour l'ensemble de nos membres afin de les défendre au mieux.

Nous restons attentifs à l'évolution du milieu sportif et nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès que des événements nouveaux nous seront communiqués.

Nous vous présentons, Mesdames et Messieurs, nos salutations sportives.

Pour le Conseil d'Administration,

Joël ROBIN - Président.

